

Immigration—Loi

Comme je l'ai dit tout à l'heure, je défie le député de me montrer un autre pays qui soit mieux en mesure de faire preuve de générosité à l'endroit des réfugiés. Citez-moi un autre pays au monde ayant une densité de population plus faible que le nôtre. Nous avons énormément d'espace où les gens peuvent s'établir. Citez-moi un autre pays qui soit en meilleure position. Citez-moi un autre pays au monde qui soit davantage tenu d'observer les principes de la Convention de Genève, de faire preuve de leadership.

Je voudrais rappeler au député que c'est le Canada qui a reçu la médaille Nansen il y a quelques années, pas l'Allemagne, ni les États-Unis. De fait, ce n'était pas même le Canada, c'était les Canadiens.

M. le vice-président: La Chambre est-elle prête à se prononcer sur le sous-amendement?

M. Friesen: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Les partis se sont entendus pour finir avec le dernier orateur, mais je précise au greffier de la Chambre et aux partis de l'opposition mon intention de déposer les amendements que je leur ai remis. Je voudrais les déposer maintenant.

Je viens d'être informé par le critique du Nouveau parti démocratique qu'il veut ajouter un sous-amendement à l'un des amendements. Je voudrais que la Chambre me dise comment procéder. Je devrais déposer ces amendements aujourd'hui, mais je crois que nous voterons lundi soir. Je m'en remets à la présidence.

M. Heap: Monsieur le Président, les exemplaires qu'on m'a remis étaient confidentiels forcément, et je n'ai donc pas pu me renseigner sur le sens ou les conséquences des amendements du gouvernement. Je voudrais qu'on m'éclaire du moins sur l'un d'entre eux compte tenu du sous-amendement auquel je pense. Je n'ai rien pu faire parce que les amendements du gouvernement n'ont pas été encore déposés et je ne pourrai rien faire à propos de mon sous-amendement avant mardi.

Même si j'acceptais que ces amendements soient débattus maintenant, je n'en trouve pas moins que c'est une procédure inhabituelle qui doit être approuvée par la Chambre à l'unanimité. Je ne veux pas qu'on les présente si cela signifie qu'ils seront débattus aujourd'hui ou lundi et mis aux voix lundi soir. Mais j'accepterais que ces amendements soient déposés aujourd'hui s'il était entendu que nous nous les étudierons après lundi soir.

M. le vice-président: La Chambre accepte-t-elle que la présidence mette le sous-amendement aux voix? On semble tenir pour acquis que nous voterons lundi soir. Si nous commençons par là, nous verrons ensuite.

M. Friesen: Monsieur le Président, je trouve tout cela un peu étonnant parce que le député, qui a peut-être trouvé quelque avantage au fait que ces amendements soient confidentiels, et qu'ils ne pouvaient donc être débattus, savait que j'avais l'intention de les présenter puisque je l'avais prévenu. Cela fait 10 jours qu'il en a le texte, je crois, une semaine certainement, et il avait donc tout le temps de les étudier. Il vient de me dire, il y a peine cinq minutes, qu'il trouvait l'un d'entre eux difficile à accepter. Ne pourrions-nous pas nous entendre pour voter par oui ou par non aujourd'hui sur tous ces amendements, laisser le député présenter son sous-amendement et voter ensuite lundi soir?

• (1410)

M. le vice-président: Si la Chambre n'y voit pas d'objection, la présidence voudrait régler la question du sous-amendement. Cela fait, nous pourrions peut-être passer à autre chose.

Puis-je me dispenser de lire la motion principale?

Des voix: D'accord.

M. le vice-président: Puis-je me dispenser de lire l'amendement?

Des voix: D'accord.

M. le vice-président: Le vote porte sur le sous-amendement. Plaît-il à la Chambre d'adopter le sous-amendement?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. le vice-président: Que tous ceux qui sont en faveur veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

M. le vice-président: Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

M. le vice-président: À mon avis, les non l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

M. le vice-président: Le vote sur le sous-amendement est reporté à lundi soir, à 18 heures.

Cela étant réglé, nous allons redonner la parole au secrétaire parlementaire.

M. Friesen: Monsieur le Président, je voudrais proposer les amendements que nous avons remis aux porte-parole des partis d'opposition. J'espère que je n'ai pas besoin de tous les lire.

M. le vice-président: Le secrétaire parlementaire voudrait présenter une série d'amendements. Pour ce faire, il faut le consentement unanime.

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.